

Le Cabinet CG/CAB/JCA/SdAL

COMMUNIQUE DE PRESSE

Récapitulatif des travaux conduits sur la commune de Grand-Rivière

Fort-de-France, le 6 juin 2013

Suite aux récents événements climatiques qui ont affecté les accès à la commune de Grand-Rivière, le Conseil Général de la Martinique a pris toutes les responsabilités qui lui incombent pour permettre un retour rapide à une situation de circulation satisfaisante pour les habitants et les visiteurs.

La RD10

Tout de suite après les pluies les plus importantes du lundi 27 mai qui ont emporté la chaussée sur 5 mètres au niveau du quartier Beauséjour, la Présidente du Conseil Général s'est rendue sur place et les équipes techniques du Conseil Général se sont rapidement mobilisées pour la réalisation de travaux d'urgence permettant le rétablissement de la circulation :

- Une passerelle a été posée pour permettre la circulation piétonne dès le mardi 28 mai
- Un **système de navettes** a été mis en place pour l'acheminement des **élèves** de la commune vers leurs établissements, le mardi 28 mai
- Une **déviation de 60 mètres** de long a été ouverte en circulation alternée dès le samedi 1^{er} juin après réalisation d'une plateforme et la pose d'enrobé.

Ces premiers travaux ont couté 230 000 €.

Ainsi, 5 jours après l'épisode pluvieux, la circulation était rétablie. Le planning et l'avancement des travaux a été établi en concertation constante avec le Maire de la commune.

Parallèlement à cette première phase, les travaux de reconstruction de la RD10 et de mise en place d'un nouvel ouvrage hydraulique ont été lancés et se poursuivront sur quelques semaines. 3 buses d'1 mètre de diamètre et quelques 110 camions seront nécessaires au transport des 1650 m3 de matériaux nécessaires à l'achèvement des travaux pour un coût de 700 000 €. Le retour à la normale est estimé sous 4 à 5 semaines.

Le port de pêche

15 000 m3 de sable ont d'ores et déjà été enlevés pour un montant de 300 000 €. Selon le calendrier arrêté en mars, les travaux de désensablement complet du port (25 000 m3) débuteront à la mi-juin portant le coût total de l'opération à 800 000 € en 2013.



Le Cabinet

Aujourd'hui, une passe de 30 m de large sur 2 m de profondeur permet l'accès au port aux marinspêcheurs et à une éventuelle navette maritime.

Pour rappel, le Conseil Général a également accompagné les marins pêcheurs en versant **plus de** 11 000 € d'aides sociales exceptionnelles à 11 familles.

Pour toute information complémentaire :

Contacts presse

Conseil Général – Cabinet Sandrine d'ALEXIS LASSIRI

Port: 0696 33 49 62- Tél. : 0596 55 43 19

sandrine.dalexis@cg972.fr

Elodie KOURY

Port: 0696 86 73 96 - Tél.: 0596 55 27 57

elodie.koury@cg972.fr